



Fondation des écoliers Mont-Bleu

Réunion ordinaire

Judi le 2 octobre 2025 à 19h30 (après l'Assemblée générale annuelle).

Procès-verbal

1. Accueil et présences.

Les personnes suivantes étaient présentes à la rencontre :

M. Philippe Poirier	M. Jean-Christophe Régnier
Mme Chantal Cousineau (Directrice)	Mme Marie-Ève Doyon
Mme Marjorie Gasse	M. Joël Beaupré
M. François Routhier	M. Gérard Agbangla
M. Brice Kamgang	

Mme Julie Vachon est absente.

2. Adoption de l'ordre du jour.

M. Jean-Christophe Régnier propose l'ordre du jour et M. Gérard Agbangla l'appuie, avec l'ajout du point #5 relatif à l'élection des officiers (établissement des différents rôles exécutifs)

3. Nouvelles de la directrice.

Le babillard acheté par la Fondation a été installé. Des messages y ont été affichés. Des travaux de drainage ont été effectués par le CSSPO (été 2024). Le gazon n'a néanmoins pas poussé. À ce sujet, de la tourbe a été ajoutée récemment pour tantôt de palier ce défaut des travaux. Un camion d'arrosage est également passé. Le gazon n'est pas parfait, mais l'herbe a une belle couleur et est longue.

En ce qui a trait au gazebo, le travail de réfection a pris du retard et n'a pas été réalisé cet été. Mme Chantal Cousineau compte relancer le régisseur du CSSPO à ce sujet. Il ne s'agit cependant pas une priorité pour le Centre de services scolaires. Le bardeau

ne peut pas être retiré lorsque les enfants sont présents. Ainsi, même si l'ouvrier attiré au projet est maintenant disponible, il ne peut pas effectuer les travaux durant la semaine. Il ne peut pas non plus travailler à l'extérieur des heures de classe. L'état actuel du gazebo ne présente pas de danger en ce moment.

La campagne de financement associée aux dîners pizza a été approuvée par les membres du Conseil d'établissement lors d'une rencontre extraordinaire. Lors de la rencontre du CÉ de la semaine prochaine, Mme Chantal Cousineau demandera l'approbation pour 2 campagnes de financement cette année. Une demande supplémentaire sera également effectuée pour des dîners Subway pour les finissants.

À ce sujet, Mme Chantal Cousineau devra vérifier auprès de la Cantine pour tous pour l'annulation de journées de service (une par mois). Elle doit également s'informer de l'intérêt des finissants et/ou de la possibilité que des parents bénévoles les prennent en charge. Dans le premier cas, la vocation du dîner pizza dédié aux finissants pourrait être modifié. Cependant, si la prise en charge des dîners Subway est effectuée par des parents bénévoles, l'argent ira à la Fondation. Des détails seront fournis ultérieurement. Par ailleurs, Mme Chantal Cousineau informe les membres qu'il ne sera plus possible pour l'école d'offrir des dîners Subway aux élèves comme elle l'a fait dans le passé.

L'installation de la Classe verte fut un gros événement de l'été. Cela dit, des caméras de surveillance ont également dû être installées, à la suite de 2 épisodes de vandalisme. L'école essaie de trouver des solutions auprès du fournisseur pour remplacer ou réparer les bancs endommagés. L'école va s'occuper de l'entreposage de la toile. Elle va déboursier 750\$ pour les services de nettoyage, réparation et entreposage de ladite toile pour l'hiver.

Bien qu'elle ne puisse pas être exploitée à la pleine capacité en raison des bris, les enseignants et les élèves s'en servent. Mme Chantal Cousineau n'a cependant pas reçu de rétroaction à ce sujet.

Les bacs de jardin ont également été installés devant l'école.

Un membre se demande si l'école a une assurance pour les classes vertes. La direction va vérifier.

Il existe des formations pour les enseignants pour utilisation de la classe verte. Certains enseignants y ont participé l'an dernier. Mme Chantal Cousineau peut sonder les enseignants pour des besoins en la matière. La Fondation pourrait potentiellement contribuer aux frais de formation, le cas échéant.

4. Adoption des procès-verbaux du 12 juin 2025 et des points découlant de la dernière rencontre.

Il y a une correction à faire au point 3c. « Philippe n'est pas présent... ».

Les 5000\$ attendus n'ont pas été reçus. M. Philippe Poirier va faire un suivi.

Les 15000\$ de M. Bureau sont encore en suspens. Ce montant faisait partie du budget discrétionnaire qui a été retiré. M. Julien Gravel n'est pas certain de l'état de la situation. Les membres se demandent s'il serait pertinent de solliciter M. Lafortune à nouveau s'il est élu le 2 novembre prochain.

M. Julien Gravel n'a pas communiqué avec Maxime Tremblay de Brigil. Il considère la situation délicate, puisque les travaux ont déjà été effectués. Les membres sont d'avis qu'il faudrait un plan de communication pour la zone active. Il serait alors pertinent de solliciter des bailleurs de fonds à ce moment-là, pour cette partie du projet. Un minimum de 150 000\$ seront nécessaires.

Il y avait un point de suivi concernant l'accès à la fusée. Mme Chantal Cousineau n'est pas au courant d'enjeux relatifs à des risques de blessures. Elle offre néanmoins de s'informer.

La Fondation n'a pas reçu les 250\$ de M. Bureau pour le BBQ. C'est peut-être ce montant qui est sur la glace. M. Julien Gravel doit vérifier les renseignements recueillis à ce sujet. Le montant des profits du BBQ ne sont pas encore connus.

Lors de la dernière rencontre, la possibilité de faire une vente de garage avait été mentionnée. Bien que cette activité ne soit pas très payante, elle pourrait être utilisée en combinaison avec autre chose, comme la vente de pâtisseries ou de limonade. Cette idée sera proposée à l'OPP lors de la prochaine rencontre.

M. Joël Beaupré propose le procès-verbal et Mme Marie-Ève Doyon l'appuie, avec correction.

5. Élections des officiers

M. Philippe Poirier propose M. François Routhier pour gérer les élections.

Pour le poste de présidence :

M. Philippe Poirier propose la candidature de M. Jean-Christophe Régnier. Il accepte.

M. Julien Gravel propose M. Philippe Poirier. Il refuse.

M. Jean-Christophe Régnier propose Mme Marie-Ève Doyon. Elle refuse.

M. Jean-Christophe Régnier est donc élu au poste de présidence.

Pour le poste de trésorier :

M. Jean-Christophe Régnier propose M. Julien Gravel. M. Julien Gravel est intéressé. Il est élu par acclamation.

À noter que M. Julien Gravel voudrait former la relève pour le poste de trésorier. IL est prêt à rester dans le poste pour effectuer le transfert de connaissances. M. M. Gérard Agbangla est prêt à appuyer M. Julien Gravel cette année.

Pour le poste de secrétaire :

M. Philippe Poirier propose Mme Marjorie Gasse. Elle accepte.

Pour le poste de vice-présidence, les membres décident d'attendre de connaître les intentions de Mme Julie Vachon avant de prendre une décision.

M. François Routhier propose de mettre fin à la période de mise en candidature.

5. Discussions.

a) Célébration - 30 ans de la Fondation.

M. Jean-Christophe Régnier donne des détails sur ce point.

Il explique les idées discutées l'an dernier.

La date de l'événement serait à déterminer. Il faudrait que la neige soit fondue. La mi-mai serait à privilégier dans ce contexte. Un jeudi soir est proposé. M. Brice Kamgang mentionne que la Chambre de commerce organise un événement le 18 mai 2026, car il s'agit de la journée mondiale du multiculturalisme par l'UNESCO.

Le choix se pose alors sur le 14 mai 2026.

M. Julien Gravel a communiqué avec Ghislain, ancien président de la Fondation. Ce dernier a accepté de participer à l'événement.

Cet événement pourrait permettre d'échanger avec d'autres fondations scolaires.

Il faudra vérifier avec l'OPP pour connaître le nom des bénévoles intéressés par l'organisation de ces célébrations.

Mme Chantal Cousineau propose d'effectuer l'inauguration de la Classe verte lors de cet événement; elle devrait être réparée d'ici là. Un représentant de la Ville pourrait être invité pour l'occasion.

M. Jean-Christophe Régnier compte fixer une rencontre du sous-comité prochainement.

6. Varia.

a) Dates des prochaines rencontres

Le date de la prochaine rencontre de la Fondation est le 3 décembre 2025.

Une rencontre sous-comité pour les célébrations du 30^e de la Fondation sera le 6 novembre 2025.

b) Comité écolo

Une demande a été soumise à l'attention de la Direction.

Une enseignante responsable du comité-écolo propose que l'école fasse du vermi-compost à l'extérieur de l'école.

L'entreprise Créaterre offre un atelier gratuit aux élèves le 19 octobre 2025., mais celui-ci vient avec achat d'un ensemble de compostage au prix de 99\$ (au lieu de 350\$). La demande à la Fondation est donc de 100\$ pour aller de l'avant avec cette initiative.

À la lumière des renseignements fournis, les membres approuvent la dépense suivante :

Que le montant de 100\$ soit versé à la compagnie Créaterre pour l'achat d'un ensemble de compostage, à la suite d'un atelier gratuit aux élèves sur le vermi-compost.

Adoptée à l'unanimité

c) Signataires

En ce moment, M. Philippe Poirier, M. Julien Gravel et Mme Marie-Ève Doyon sont signataires autorisés pour les dépenses de la Fondation. Il faut 2 signatures pour approuver une dépense.

M. Julien Gravel propose que M. Gérard Agbangla devienne signataire autorisé.

De plus, en tant que président, M. Jean-Christophe Régnier devrait également être en mesure d'autoriser des dépenses.

À la suite d'échanges sur le sujet, les membres prennent les résolutions suivantes :

- Que Marie-Ève Doyon ne soit plus une signataire autorisée;
- Que M. Gérard Agbangla devienne signataire autorisé;
- Que M. Jean-Christophe Régnier devienne signataire autorisé; et
- Que Messieurs Julien Gravel et Philippe Poirier continuent d'être signataires autorisés.

Proposées par M. Philippe Poirier

Appuyées par Joël Beaupré

7. Clôture de la séance.

M. Philippe Poirier propose la clôture de la rencontre à 20h28. M. Jean-Christophe Régnier l'appuie.